

## KLB-NaturaPUR PU 435



Revêtement de sol décoratif et à faible émission à base de matières premières biosourcées avec les caractéristiques particulières du linoléum.

### Unités de conditionnement

Numéro d'article	Emballage	Contenu (kg)	Unités/palette
AK6225-50	Combinaison Hobbock	12,00 kg	30
AK6225-30	Combinaison Hobbock	26,00 kg	12



### Propriétés du produit

Rapport de mélange parts en poids	A : B = 3 : 1
Rapport de mélange parts en volume	A : B = 100 : 29,3
Durée pratique d'utilisation	10 °C: 45 - 50 min. 20 °C: 25 - 30 min. 30 °C: 12 - 15 min.
Température de mise en oeuvre	Minimum 10 °C (temp. du sol et de la pièce)
Durée de durcissement (circulable)	10 °C: 24 - 36 heures 20 °C: 14 - 20 heures 30 °C: 10 - 12 heures
Durcissement	2 - 3 jours avant sollicitation mécanique à 20 °C 7 jours avant sollicitation chimique à 20 °C
Recouvrabilité	Après 18 - 24 heures, toutefois après 48 heures au maximum à 20 °C
Consommation	Env. 2,5 - 3,0 kg/m²
Epaisseur	Env. 2,5 - 3,0 mm
Emballage	Seau 12 kg, Hobbock 26 kg (emballage en kit)
Teintes	Disponible en plusieurs teintes RAL – voir le nuancier !
Tenue en stock	12 mois (en emballage d'origine scellé)

### Description du produit

**KLB-NaturaPUR PU 435** est un revêtement de sol à 2 composants décoratif, élastique et à faible émission, composé de matières premières biosourcées à base d'huiles végétales, de granulés de bois et de liège, ainsi que d'une part de charges minérales naturelles et de pigments, qui sont réticulés avec un polyisocyanate à faible émission et stable à la lumière.

**KLB-NaturaPUR PU 435** peut être appliqué sous forme liquide et durcit en un revêtement légèrement structuré et sans joints avec des caractéristiques similaires à celles du linoléum – tout en étant durable et faible en émissions. Un tel application liquide permet la production économique de revêtements décoratifs et sans joints dans les zones commerciales où les exigences en matière d'apparence et de durabilité sont élevées.

Le revêtement est particulièrement adapté aux projets privés ou commerciaux, tels que les expositions, les écoles, les salles de loisirs et autres espaces publics où l'on souhaite un revêtement de sol de haute qualité avec un confort de marche agréable et un aspect décoratif.

**KLB-NaturaPUR PU 435** est certifié par EUROFINS, et avec l'étiquette EMICODE® EC 1<sup>PLUS</sup>; donc satisfait les critères concernant les émissions pour la certification des bâtiments selon DGNB, LEED ou BREEAM, les valeurs limites allemandes prévues dans l' « AgBB » ou l' « ABG », ainsi que les règlements sur les émissions de nombreux pays européens.

Le revêtement de sol confortable sera appliqué en épaisseur de 2 à 3 mm et permet d'obtenir des surfaces uniformes et colorées avec une grande flexibilité et une réduction des bruits d'impact. Le revêtement résiste dans une large mesure au jaunissement.

**KLB-NaturaPUR PU 435** est généralement scellé avec notre **KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 817 Flex**. Ce scellement transparent confère à la surface un aspect uniformément mat et la rend très résistante aux produits chimiques et aux taches. Le revêtement convient alors aux zones piétinées, ainsi qu'au trafic roulant léger, par exemple lors de l'utilisation de chaises pivotantes/chaises de bureau pivotantes à pneus souples.

La surface est lisse, mais peut également être rendue antidérapante jusqu'à la classe R10, par exemple en utilisant **KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 817 Flex-R10**. Le revêtement est hygiénique, facile à nettoyer et à désinfecter.

---

#### Domaine d'application

- Dans les zones privées ou commerciales avec trafic piétonnier et léger trafic roulant.
- Revêtement de sol décoratif et à faible émission pour les salles de loisirs avec un confort de marche élevé et un effet réduisant les bruits d'impact.
- Dans les domaines avec chaises pivotantes/de bureau à pneus souples selon DIN 12528 et DIN EN 12529.
- Adapté pour les espaces de vente, les bureaux, les salles d'exposition et de spectacle, les jardins d'enfants, les cabinets médicaux, les hôpitaux ou les écoles.
- Convient sur le béton, le chape en ciment et d'autres.

---

#### Caractéristiques du produit

- Qualité contrôlée, à faible émission
- Certifié selon EMICODE® EC 1PLUS
- Revêtement sans joint
- Surface décorative et attrayante
- Respectueux de l'environnement
- Fabriqué à partir de matières premières renouvelables
- Écologique
- Isolant aux bruits d'impact
- Adapté pour des constructions de sol avec chauffage intégré
- Bonne aptitude au nettoyage
- Bonne résistance à l'eau et aux produits chimiques
- Faible sensibilité aux taches
- Facile à entretenir
- Résistant à l'usure
- Peut être désinfecté
- Élastique

**Caractéristiques techniques**

Viscosité - Composants A+B	Env. 6700	mPas	DIN EN ISO 3219 (23 °C)
Teneur en solides	> 99,0	%	Méthode KLB
Densité - Composant A+B	1,04	kg/l	DIN EN ISO 2811-2 (20 °C)
Perte de poids	0,2	% en poids	Méthode KLB après 28 jours
Absorption d'eau	> 0,2	% en poids	DIN 53495
Résistance à l'arrachement	> 2	N/mm <sup>2</sup>	DIN EN 1542
Dureté Shore A	approx. 78	-	DIN 53505 (après 28 jours)
Abrasion (Taber Abraser)	Ca. 100	mg	ASTM D 4060 (CS 17/1500)

Les valeurs déterminées lors des essais sont des valeurs moyennes. Des écarts par rapport aux spécifications du produit sont possibles.

**Essais**

Les résultats suivants sont certifiés par des organismes externes et internes :

- Revêtement antidérapant R9 et R10 selon la norme DIN 51130 et BGR 181.
- Produit correspond à la norme DIN EN 13813: 2003-01
- Test de la roulette de chaise selon DIN EN 425:2002-08
- Absorption d'eau selon DIN EN 1062-3, Classe W3
- Classé à faible émission selon EMICODE avec étiquette EC 1<sup>PLUS</sup>. Conforme à l'AgBB et adapté aux pièces de séjour.
- Réduction des bruits d'impact selon DIN EN ISO 717-2 : 9dB ; en combinaison avec PU 430 : 13dB.
- Classification du comportement au feu selon DIN EN 13501-1:2019-05: B<sub>fl</sub>-s1.

**Conseil :**

Merci de nous demander le schéma d'application certifié !

**Schéma d'application**

Préparation d'un substrat minéral

- Préparation du substrat, p. ex. béton, chape ciment ou autres, par traitement mécanique, p. ex. par grenailage.

Schéma d'application avec saupoudrage intermédiaire de sable

- Primaire avec les résines KLB à faible émission, telles que **EP 58, EP 53 Spezialgrund AgBB** ou **EP 54 RAPID U**, avec un racloir en caoutchouc ou un rouleau en velours, consommation env. 0,35 - 0,5 kg/m<sup>2</sup>.
- Saupoudrage ouvert de la surface fraîche avec du sable de quartz 0,3/0,8 mm, consommation env. 0,5 à 1,0 kg/m<sup>2</sup>.
- Une fois le primaire durci, procéder à l'application de la couche raclée avec **PU 429** en ajoutant une charge de 20 - 30 % de sable quartz à grain 0,1/0,3 mm, consommation env. 0,8 - 1,0 kg/m<sup>2</sup>. PAS DE SAUPOUDRAGE !
- Pour le revêtement suivant, la surface doit être exempte de porosité.
- Si la surface est praticable (dans le délai de traitement de 24 heures), le revêtement décoratif **PU 435** peut ainsi être appliqué en une épaisseur de couche de 2,5 à 3 mm, p.ex. avec la spatule **dentée Lame dentée S1** ou Pajarito 92, consommation env. 2,5 - 3,0 kg/m<sup>2</sup>. Après 15 - 20 minutes, débuller au rouleau débulleur à picots en acier (rouleau à aiguilles en métal).
- Finition de tête incolore avec **PU 817 Flex** à l'aide d'un lame caoutchouc (dentelure 2 mm) ou un rouleau velours non pelucheux (6 - 8 mm de hauteur de pile) en effectuant des mouvements croisés, consommation 0,160 - 0,200 kg/m<sup>2</sup>. En utilisant **PU 817 Flex-R10**, l'antidérapance peut être augmentée jusqu'à la classe R11.

## Substrat

Pour obtenir un aspect de surface homogène, une préparation soigneuse du substrat est nécessaire. Pour ce faire, il doit être aussi plat que possible et la préparation doit être effectuée de manière approfondie et uniforme.

Le substrat à revêtir doit être plat, sec, sans poussière, suffisamment résistant à la traction et à la compression, et exempt d'éléments peu adhérents et de toutes salissures. Éliminer d'abord par tout moyen approprié les substances susceptibles de diminuer l'adhérence, p. ex. graisse, huile et traces de peinture. La teneur en humidité du béton ne doit pas excéder 4,5 % CM et 2,5 CM-% pour la chape en ciment (mesure à la bombe à carbure). Toute remontée d'humidité doit être exclue à long terme. Respecter les instructions des associations professionnelles, par exemple les fiches « BEB » (« Fédération allemande des chapes et revêtements ») KH-0/U et KH-0/S dans leur version en vigueur ainsi que les instructions portées sur les fiches techniques des primaires KLB recommandés, comme **EP 58**. Préparer les substrats à revêtir par traitement mécanique. Sur la surface préparée, appliquer le primaire méticuleusement, à saturation et sans porosité. Si le substrat n'a pas été apprêté sans pores, des bulles et des pores peuvent se former dans le revêtement en raison de l'air qui s'élève du substrat. En cas de doute, une surface d'essai est recommandée. Pour améliorer l'adhérence, saupoudrer la surface ouvertement avec environ 0,5 - 1,0 kg/m<sup>2</sup> de sable de quartz 0,3/0,8 mm.

---

## Mélange

Dans les emballages en kit, les composants sont pesés en usine et livrés prédosés, en un rapport de mélange précis. L'emballage du composant A est assez grand pour contenir les deux composants. Verser l'intégralité du durcisseur B dans l'emballage contenant la résine A. Mélanger mécaniquement, avec un mélangeur lent (200 - 400 tours/minute) pendant 2 - 3 minutes, jusqu'à l'obtention d'une consistance homogène et sans traces. Pour éviter tout défaut de mélange, il est recommandé de transvaser l'ensemble dans un seau propre puis de mélanger de nouveau brièvement. Les quantités partielles doivent être pesées dans le rapport de mélange correct après l'agitation des différents composants.

---

## Mise en œuvre

Subdiviser la surface avant de commencer le travail. La mise en œuvre se fait immédiatement après le mélange avec un racloir dentelé en une couche régulière sur le substrat préparé. Pour obtenir un aspect homogène, appliquer le long du bord humide par passes régulières. Toujours travailler « frais sur frais ». Le passage de la surface fraîche au rouleau débulleur à picots en acier (rouleau à aiguilles en métal) est recommandé pour obtenir une structure de sol uniforme et visuellement attrayante. Il interviendra plus tard, après 15 - 20 minutes.

Attention avec les revêtements en polyuréthanes : il faut éviter l'humidité sous toutes ses formes, en particulier les gouttes de transpiration.

**Remarque :** pour que la finition suivante puisse être appliquée sans laisser de trace de saleté ni de chaussures, la surface ne doit être accédée qu'avec des surchaussures. Les chaussures en acier ou à clous ne sont pas appropriés dans ce contexte. Les outils, les roues des aspirateurs et les câbles électriques doivent être propres. Si nécessaire, il faut les nettoyer. Les câbles noirs peuvent provoquer des décolorations et doivent être contrôlés au préalable ou remplacés par d'autres.

Pour l'application de la finition, il est absolument nécessaire de ne pas marcher sur le souple **PU 435** avec des chaussures à clous. Nous recommandons donc de porter des chaussures avec une plus grande surface d'appui, telles que des chaussures à crampons.

La température (sol, air) ne doit pas descendre en dessous de 10 °C et l'humidité relative de l'air ne doit pas être supérieure à 75 %. La température du matériel à appliquer doit correspondre à la température ambiante. Dans les conditions de traitement recommandées, la température du sol peut être inférieure de 3 °C au maximum à la température ambiante de la pièce, de sorte qu'un point de rosée sur la surface à revêtir et le revêtement frais soit exclu. Si une situation de point de rosée intervient, le séchage ne peut pas être régulière, entraînant alors une perturbation du durcissement et la formation de mousse. Ne pas travailler en plein soleil ou sur des

surfaces fortement chauffées, car le temps de travail est fortement réduit et la formation de bulles est possible. Les revêtements en polyuréthane sont sensibles à l'humidité lorsqu'ils sont frais, les spécifications d'humidité doivent donc être respectées.

Le revêtement de substrats humides et l'utilisation de sable humide ainsi que la transpiration entraînent la formation de mousse dans le matériau et doivent être évités. Toute sollicitation par l'eau et par les produits chimiques doit être évitée dans les 7 premiers jours. Les durées de durcissement indiquées se rapportent à une température de 20 °C. Par température plus basse, les temps de durcissement et d'utilisation sont prolongés, par température plus élevée elles sont réduites. En cas de non respect des conditions de mise en œuvre, les propriétés techniques du produit fini pourront diverger de celles décrites.

**Notes spéciales :** Les produits colorées doivent généralement provenir du même lot de fabrication et sont à appliquer sur la même surface. Autrefois, de faibles divergences de couleur dues à la matière première ne peuvent pas être exclues en cas de différents lots. Le numéro du lot est indiqué sur l'étiquette d'emballage.

Certaines conditions de lumière et de climat, ainsi qu'une utilisation prolongée et intensive du sol, peuvent entraîner des modifications de la teinte, une perte de brillance ou un jaunissement.

---

#### Nettoyage

Pour éliminer les impuretés fraîches et pour nettoyer les outils, utilisez le diluant **VR 28** ou **VR 33**, immédiatement après l'utilisation. Une matière durcie peut seulement être ôtée mécaniquement.

Il existe une recommandation de nettoyage et d'entretien distincte pour le nettoyage des surfaces de sol produites avec les revêtements et les scellements KLB.

---

#### Stockage

Stocker au sec et si possible, à l'abri du gel. Température idéale de stockage : 10 - 20 °C. Avant la mise en œuvre, acclimater à la température adaptée. Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser rapidement.

---

#### Important

Ce produit doit satisfaire aux exigences du règlement allemand sur les matières dangereuses « GefStoffV », du règlement relatif à la sécurité dans l'entreprise et des réglementations de transport des marchandises dangereuses. Toutes les informations nécessaires sont portées sur la Fiche de Données de Sécurité DIN. Respecter les mentions d'identification et les instructions portées sur l'étiquette de l'emballage !

GISCODE: PU10

**Teneur en COV (Composés organiques volatils):**  
(Réglementation EU 2004/42), valeur limite 500 g/l (2010,II,j/lb): Teneur du produit frais en COV < 500 g/l.

---

Marquage CE

<b>CE</b>	
KLB Kötztal Lacke + Beschichtungen GmbH Günztalstraße 25 89335 Ichenhausen, ALLEMAGNE	
23	
PU435-V2-122025	
DIN EN 13813:2003-01	
Mortier de chape résine synthétique DIN EN 13813: SR-B2,0-AR0,5-IR20	
Réaction au feu	Bfl-s1
Dégagement de substances corrosives	SR
Résistance à l'usure BCA	AR 0,5
Force d'adhérence	B 2,0
Résistance à l'impact	IR 20

Teneurs en COV

Le produit correspond à de hautes exigences quant à une teneur faible en COV (Composés organiques volatiles). Ces exigences sont requises dans le cadre de la construction durable. Ainsi, les valeurs limites demandées par l'UE dans la directive 2004/42/EG (directive Decopaint) sont ainsi largement dépassées.

	Valeur limite	Teneur réelle	
Decopaint Directive 2004/42/UE - Composant A	< 500	1,1	g/l
Decopaint Directive 2004/42/UE - Composant B	< 500	0	g/l
DGNB - Composants A + B	< 0,5	0,09	%
klima:aktiv – Composants A + B	<3	0,09	%
LEED - Composants A + B	<100	1,1	g/l
Minergie ECO ® - Composants A + B	<1(<2)	0,09	%

(Dans le cadre de la directive Decopaint, chaque composant est comptabilisé individuellement. Dans les systèmes d'évaluation pour la construction durable, c'est toujours le mélange des deux composants selon leur rapport de mélange qui est décisif.)



Veuillez considérer la dernière version de cette information produit sur notre site Internet.

Les indications de cette fiche reposent sur les résultats des expériences et des essais réalisés à ce jour. Nous nous portons garants de la qualité irréprochable de nos produits. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir la réussite de vos travaux dans la mesure où nous n'avons aucune influence sur la mise en œuvre et les conditions d'application sur site. Nous recommandons de procéder à des essais préalables. Avec la publication de cette nouvelle fiche de données de produit KLB, toutes les informations précédentes perdent leur validité. La dernière version est disponible sur notre site Internet [www.klb-koetztal.com](http://www.klb-koetztal.com). Par ailleurs, nos « Conditions Générales de Vente » s'appliquent systématiquement.

# KLB-NaturaPUR PU 435

Revêtement de sol élastique à base de matières premières biosourcées pour un climat intérieur sain et agréable.



# Rechtliche Hinweise

## Legal Advice | Renseignements légaux

**DE** - Die aufgeführten Muster zeigen den typischen Farbausfall. Abweichungen sind chargenbedingt möglich. Um Farbabweichungen in einer Fläche zu vermeiden, sind diese immer in einer Charge auszuführen. Die vorliegenden Abbildungen können durch die Druckverfahren verfälscht sein. Im Zweifelsfall Originalmuster anfordern. Alle angegebenen und hergestellten Farbtöne sind ca. Farbtöne, die nicht immer den exakten RAL-Standardtönen entsprechen. Lieferungen können von Charge zu Charge geringfügig abweichen, was keinen Mangel darstellt. Machbarkeit und Lieferzeiten bei Sonderfarben sind abhängig von Produkt und Farbton.

Auch können Farbtöne verschiedener Produkttypen voneinander abweichen. Dies ist bei der Ausführung der Arbeiten, bei denen auf eine einheitliche farbliche Gestaltung Wert gelegt wird, besonders zu berücksichtigen, indem abgrenzbare Arbeitsabschnitte mit demselben Produktionsansatz (siehe Chargen-Nummer auf dem Etikett) und mit den gleichen Produkttypen ausgeführt werden. Wird bei Nachlieferungen für das gleiche Objekt auf hohe Farbgleichheit Wert gelegt, muss bei einer Folgebestellung, neben der Farbbezeichnung auch die Chargennummer des vorausgegangenen Auftrages angegeben werden.

Nach dem Stand der Technik können Kunststoffe Veränderungen durch Witterungseinflüsse und UV-Strahlen erfahren. Hierzu zählen Vergilben, Glanzverlust, Weißenlaufen oder Kreiden. Diese Veränderungen können je nach Produkt und Farbton unterschiedlich stark sichtbar werden. Die Funktionsfähigkeit der Bodenbeschichtung wird dadurch nicht beeinträchtigt.

Für Flächen die sich nur gering verändern sollen und für Anwendungen im Außenbereich empfehlen wir UV-beständige Versiegelungen, oder vollflächig mineralische Abstreutungen einzusetzen.

Unsere Angaben beruhen auf unseren bisherigen Erfahrungen und Ausarbeitungen. Wir übernehmen Gewähr für die einwandfreie Qualität unserer Produkte, die Verantwortung für das Gelingen der von Ihnen durchgeführten Arbeiten können wir nicht übernehmen, da wir keinen Einfluss auf die Verarbeitung und Verarbeitungsbedingungen haben. Es wird empfohlen, im Einzelfall Versuchsflächen anzulegen. Darüber hinaus gelten unsere „Allgemeinen Geschäftsbedingungen“.

**GB** - The samples shown in this colour chart represent typical colour appearance. Colour deviations are possible depending on the batch. Please use one batch for bigger areas if possible. These illustrations may be distorted by the printing process. In case of doubt, please request original samples. All stated and produced colour tones are approximate quotations and may not always correspond to specific RAL standard colours. Different batches may show minor deviations, which doesn't constitute any deficit. Producibility and delivery time depends on the product and colour.

Colours in different kinds of product may vary as well. This is especially important for an even coloured design. Work on separated overlapping sections should be carried out with the same kind of product in the same batch (labelled container). For subsequent deliveries or the same object please state the colour and batch number from the previous order.

Changes in synthetic material may occur due to weathering and especially UV-rays. Yellowing, blooming, loss of gloss or dusting may occur depending on the used product and colour. Intensity of deviations depends on product and colour tone. Functionality of the coated floor is not being affected.

For areas where minor deviation is important and for usage for exterior areas we recommend color-resistant sealing or complete mineral scattering. Our general information is based upon our experience and technical preparation. We guarantee the correct and proper quality of our products. We do not assume responsibility for the work not carried out by us, since we have no influence on the processing or processing conditions. We recommend trials to be conducted. Besides our „General terms and conditions“ apply.

**FR** - Les échantillons listés présentent la palette de couleurs typique. Des écarts sont possibles en raison des conditions des lots. Afin d'éviter les écarts de couleur sur une surface, il est recommandé de toujours utiliser le matériel d'un seul lot. Les présentes illustrations peuvent être falsifiées pendant le procédé d'impression. En cas de doute, veuillez demander des échantillons originaux. Toutes teintes indiquées précédemment sont approximatives, soit elles ne correspondent pas toujours exactement aux coloris RAL. Les produits livrés peuvent varier légèrement de lot à lot, ce qui ne représentera pas une cause de réclamation. La faisabilité et les délais de livraison des produits en coloris spéciaux dépendent du produit et du coloris même.

Aussi les teintes de types de produit différents peuvent diverger l'une de l'autre. Ceci est particulièrement important à considérer en cas de travaux dans lesquels obtenir une teinte unitaire est significatif, étant que des zones de travail délimitables sont travaillées avec le même lot (voir numéro de lot sur l'étiquette) et avec le même type de produit. A l'occasion de livraisons supplémentaires, dans le cas où sur la même surface il était très important de respecter l'utilisation de la même couleur, il sera nécessaire de préciser en phase de commande, au-delà du nom de la couleur, aussi le numéro de lot de la commande précédente.

Selon l'état de la technique les matières plastiques peuvent subir des altérations du fait de l'influence des conditions météorologiques et des rayons UV. Parmi ces altérations il y a: jaunissement, perte de brillance, formation de taches blanches ou farine. Ces altérations peuvent être plus ou moins fortement visibles en fonction du produit et de la teinte. La fiabilité du revêtement de sol n'en sera toutefois perturbée.

Pour des surfaces pas susceptibles de s'altérer et pour les zones extérieures nous recommandons d'appliquer des finitions stables aux rayons UV ou de saupoudrer à refus avec des sables minéraux.

Les indications de cette fiche reposent sur les résultats des expériences et essais réalisés à ce jour. Nous garantissons la qualité de nos produits, mais toutefois, nous ne pouvons garantir la réussite de vos travaux dans la mesure où nous n'avons aucune influence sur la mise en œuvre et les conditions d'applications. Nous recommandons de procéder à des essais préalables. Par ailleurs, nos «Conditions Générales de Vente» s'appliquent systématiquement.

